

unissons-nous pour les enfants

unicef 

les enfants du monde

unicef france
n° 182 / Décembre 2009
4^e trimestre
4 €

le magazine de tous ceux qui agissent pour l'Unicef

www.unicef.fr



DOSSIER

Les droits de l'enfant

20 ans après...

20 ANS

unissons-nous, pour les 20 ans des droits de l'enfant

ÉDITO



L'INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE L'ENFANT AU CŒUR

« Après avoir célébré le 20^e anniversaire de la Convention Internationale des droits de l'enfant (CIDE), c'est résolument vers l'avenir que nous nous tournons. Car si l'avènement de la Convention a permis des avancées indéniables en matière de protection et de survie des enfants, les progrès à réaliser restent immenses, comme le montre nos dernières publications (voir ci-contre et p. 5). Comment avancer ? Par des changements politiques et de vision radicaux. Depuis l'entrée en vigueur de la CIDE, les réformes législatives ont majoritairement abordé la question des droits de l'enfant au cas par cas au détriment de stratégies globales. Les gouvernements, y compris le nôtre, doivent adopter des plans d'action, des budgets et des outils de suivi pour être efficaces. Ils doivent également encourager le débat public et la transparence sur cette question : à elle seule, la législation ne peut avoir que des effets limités, si l'on n'améliore pas la sensibilisation du public. On le voit dans l'étude que nous avons menée (voir p. 6) : la CIDE est de moins en moins connue du grand public et... des enfants. Pour inverser la tendance et faire que le monde tout entier soit plus respectueux des enfants, il faut mettre des moyens sur la table, certes, mais surtout montrer une forte volonté politique et engager un changement de regard. Le mépris pour les femmes et les petites filles dans de nombreuses parties du globe, la stigmatisation des jeunes, le déni d'existence pour les enfants les plus pauvres, la banalisation du commerce sexuel des enfants, demandent que l'on se batte aussi sur le plan des idées. Remettre l'intérêt supérieur de l'enfant au cœur de nos sociétés et de nos manières d'agir, voilà notre combat, car il n'est d'avenir sans une jeunesse bien vivante et respectée. À l'heure où la crise mondiale risque d'anéantir des décennies de progrès pour les enfants, je ne vous donne pas rendez-vous dans 20 ans, mais aujourd'hui et maintenant. Car nos batailles, ce sont aussi les vôtres. »

Jacques Hintzy,
Président de l'Unicef France

PROTECTION DE L'ENFANCE

Progrès pour les enfants n° 8*



Publié le 6 octobre dernier, ce 8^e numéro de la série, qui suit l'évolution des progrès réalisés en matière de protection, vers les Objectifs du Millénaire pour le développement, réunit pour la première fois des données sur toute une série de problèmes qui ont des répercussions sur les enfants : sévices sexuels, traite, mariages précoces, châtiments corporels, travail, enregistrement des naissances, mutilations génitales féminines et la violence contre les femmes dans le cadre du mariage (voir p. 5). Si des progrès ont bien été réalisés pour réduire certaines des violations des droits de l'enfant, la violence et l'exploitation restent une dure réalité dans la vie de nombre d'entre eux partout dans le monde. « Ce rapport sur les pratiques préjudiciables et la maltraitance d'enfants est sorti à peine six semaines avant le 20^e anniversaire de la

Convention relative aux droits de l'enfant. Il prouve que ces sévices se poursuivent et cela doit inciter la communauté internationale à redoubler d'efforts pour garantir les droits de tous les enfants, partout » déclare Ann M. Veneman, Directrice générale de l'Unicef. ■

*Téléchargeable en intégralité sur www.unicef.fr

24 HEURES

En finir avec le tétanos !

Pour la 3^e année consécutive, Pampers s'est engagé auprès de l'Unicef, pour contribuer à éliminer le tétanos du nourrisson d'ici à 2012, en proposant de reverser à l'Unicef l'équivalent du prix d'un vaccin antitétanique, pour chaque paquet de couches ou de lingettes acheté, entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre 2009. Marraine de l'Unicef France, Laetitia Hallyday s'est rendue au Cambodge pour participer à une campagne de vaccination et témoigner, partout où elle le peut, de la possibilité d'éliminer le tétanos. Ce fléau tue encore un bébé dans le monde toutes les 4 minutes, alors qu'en France il a quasiment disparu, grâce à la vaccination obligatoire des enfants et aux conditions d'hygiène accrues lors des accouchements et des soins.



Unité mobile de vaccination installée dans une pagode à Kampong Trabek.



Réconfortante, Laetitia Hallyday assiste à la vaccination des nouveau-nés.



Au Cambodge, les campagnes de vaccination ont permis d'éliminer la polio et l'hépatite B depuis 2000.



Rencontre avec un groupe de soutien aux mères qui conseillent sur l'hygiène et l'alimentation des bébés.

les enfants du monde N° 182 / 4^{ème} trimestre/décembre 2009. UNICEF FRANCE - 3, rue Duguay-Trouin - 75282 Paris cedex 06 - Tél.: 01 44 39 77 77 Fax: 01 44 39 77 78 - Numéro Indigo 0820 32 33 34 - e-mail : contact@unicef.fr site internet : <http://www.unicef.fr> CCP Paris 19921.76P ● Directeur de la publication: Jacques Hintzy ● Directrice éditoriale: Bénédicte Jeannerod ● Responsable de la rédaction: Yasmine Hamdi-Chekour ● Coordination: Carine Spinosi ● Photos : UNE : ©UNICEF/Pirozzi, ©UNICEF/Guespin, ©UNICEF/Root, ©UNICEF/Estey, ©UNICEF/Purnomo, ©UNICEF/Versiani, ©Villadalésia & Co. Unicef 2009 P.2: ©Baret, ©Angeli P.3: ©UNICEF/Pirozzi, ©UNICEF/Noorani, ©UNICEF/Rotner, ©Villadalésia & Co. Unicef 2009 P.4: ©UNICEF/Balaguer, ©UNICEF/Pirozzi, ©UNICEF P.5: ©UNICEF/©UNICEF/Ramos P.6: ©TNS Sofres P.7: ©UNICEF/Estey, ©UNICEF/Brekke P.8: ©UNICEF ● Conception et réalisation : SEQUOIA ETC ● Impression : Gutenberg On line ● N° de CPPAP: 0709 H 80526 ● N° d'impression: UNI 19L ● ISSN: 0013757X ● Dépôt légal: décembre 2009. Avec ce numéro, une enveloppe porte-adresse, une lettre avec coupon-réponse, une enveloppe, un feuillet témoignage et un feuillet questionnaire. Les articles paraissant dans Les Enfants du monde expriment l'opinion de leurs auteurs et pas nécessairement celle de l'Unicef ou de la rédaction.



Les droits de l'enfant 20 ans après

Il y a tout juste 20 ans, le 20 novembre 1989, un événement majeur se produisait pour l'humanité : l'immense majorité des pays de la planète reconnaissent que les enfants ont des droits et s'engageaient à les appliquer et les faire respecter sur leur territoire. **La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)**, c'est 54 articles constituant l'engagement international le plus unanimement approuvé (seuls la Somalie et les États-Unis ne l'ont pas ratifiée). Il y a 20 ans, les adultes ont promis aux enfants du monde **survie, santé, éducation, protection, liberté d'expression, participation et écoute**, tous les éléments qui font qu'un enfant peut vivre et s'épanouir dans un environnement protecteur. Qu'en est-il 20 ans après ? Ces promesses ont-elles été tenues ? À l'heure du bilan, il est indéniable que la CIDE a permis une prise de conscience et un changement de regard sur les enfants, permettant d'obtenir des améliorations majeures des conditions de vie de millions d'entre eux. Mais, malgré le plus unanime engagement jamais observé et les progrès considérables qu'il a permis, les droits de l'enfant sont encore bafoués au quotidien, de façon inacceptable ! C'est pourquoi l'Unicef ne réclame pas de nouvelles promesses, mais **le respect des engagements pris**. C'est un combat de tous les jours pour assurer un avenir serein aux jeunes générations, débarrassées des menaces qui pèsent sur elles. C'est un combat quotidien pour que les promesses soient enfin tenues !



▲ Retrouvez notre dossier complet sur notre site : www.unicef.fr



20 ans de promesses faites aux enfants

Mortalité infantile, pires formes d'exploitation des enfants, accès à l'école primaire, enfants soldats... Notre organisation dispose aujourd'hui d'indicateurs et d'instruments qui donnent une mesure de la qualité de vie des enfants dans le monde. Possible alors de constater quelles promesses ont été tenues, mais aussi quelles sont celles qui ont été négligées, voire ignorées...

Depuis 20 ans, nous nous appuyons sur les dispositions et les principes de la Convention internationale des droits de l'enfant et nous publions des bilans point par point, année après année, sur les avancées qu'elle a permises. L'un des impacts les plus significatifs de la CIDE est la connaissance qui s'est considérablement étoffée sur la situation des enfants dans le monde. La prospérité globale et un accès à l'information sans précédent ont profité à l'enfance. La prise de conscience du statut et des besoins particuliers des enfants se traduit dans des lois et des mesures plus protectrices. L'accès à l'éducation de base a progressé, en particulier pour les filles qui étaient à la traîne, et les pires formes d'exploitation des enfants font l'objet d'une attention nouvelle. La compréhension des obstacles à la scolarisation

ou à la santé des enfants s'est enrichie des recherches menées par les acteurs scientifiques, internationaux, publics, privés et associatifs.

LE DROIT À LA SANTÉ SYMPTOMATIQUE

La santé des enfants s'est améliorée globalement, grâce aux progrès accomplis par la médecine et au recours de plus en plus fréquent à des interventions sanitaires essentielles. La vaccination de masse, le recours aux antirétroviraux contre le VIH/sida et aux nouveaux « ali-caments » contre la malnutrition aiguë ou encore la mise en place d'un continuum de soins pour les mères et les nouveau-nés, prouvent les progrès considérables que nous sommes capables d'accomplir pour améliorer la survie et le bien-être des enfants. Le nombre absolu de décès d'enfants a baissé, passant de 12,5 millions en 1990 à 8,8 millions en 2008.

FAILLES ET FOSSÉS

Malgré ces progrès indéniables, le bilan des promesses révèle des failles et des fossés intolérables entre les enfants. « Comparé à 1990, c'est 10 000 enfants de moins qui meurent chaque jour. Certes, on progresse, mais il est inacceptable que chaque année 8,8 millions d'enfants meurent avant d'avoir cinq ans », déclare Ann M. Veneman, notre Directrice générale. L'Afrique et l'Asie représentent 93 % de l'ensemble des décès d'enfants de moins de 5 ans qui surviennent chaque année dans le monde en développement. « Une poignée de pays très peuplés supportent de manière disproportionnée le fardeau des décès des enfants de moins de 5 ans et 40 % de ces décès surviennent dans trois pays seulement : l'Inde, le Nigeria, et la République démocratique du Congo », ajoute-t-elle. Pourtant on peut accélérer les progrès, même dans les environnements les plus pauvres, en mettant en place à l'échelle de la communauté des programmes de santé intégrés qui ont fait leurs preuves et qui se concentrent sur la pneumonie et la diarrhée (principales causes de décès des moins de 5 ans), ainsi que les maladies du nouveau-né, la dénutrition et le VIH. De nouveaux instruments, tels que les vaccins contre la pneumonie à pneumocoques et la diarrhée à rotavirus, pourraient accélérer les progrès. « Pour atteindre la cible de l'Objectif du Millénaire pour le développement d'une réduction des deux tiers de la mortalité des enfants de moins de cinq ans

LA SITUATION DES ENFANTS DANS LE MONDE 2010

Notre rapport annuel sur la *Situation des enfants dans le monde* célèbre les 20 ans de la CIDE. Il établit que la CIDE doit avoir un rôle primordial dans le réalignement des priorités, sur la base de 4 actions capitales :

- l'intérêt supérieur des enfants en tant que critère primordial de gouvernance
- le renforcement des capacités à appliquer les droits de l'enfant
- la promotion des valeurs sociales et culturelles liées au respect des droits de l'enfant
- un travail commun pour que les objectifs de la CIDE deviennent réalité.





LE SAVIEZ-VOUS ?

On déplore encore des millions d'enfants victimes...

- Près de 51 millions d'enfants ne sont pas enregistrés à la naissance et n'ont pas d'identité.
- Des millions d'enfants sont victimes de sévices et d'exploitation sexuels.
- Plus de 64 millions de jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans disent avoir été mariées avant l'âge de 18 ans.
- 150 millions d'enfants de 5 à 14 ans travaillent.
- Au moins un million d'enfants sont en prison.

*Chiffres extraits du rapport Progrès pour les enfants n° 8 (voir p. 2)

d'ici à 2015, et progresser davantage, il faudra un vif sentiment d'urgence accompagné de ressources bien ciblées », conclut Ann M. Veneman.

IL FAUT TENIR SES PROMESSES !

L'efficacité de nos programmes pour la démobilisation et l'insertion des enfants soldats est un exemple significatif de la capacité de l'enfance : ils reviennent du pire et deviennent les meilleurs des adultes. Ishmael Beah, ancien enfant soldat, est devenu notre Ambassadeur. Dès qu'il le peut, il rappelle les engagements de Paris pris il y a 2 ans, en faveur de la libération et la réinsertion des enfants utilisés par des groupes et forces armés. Aujourd'hui, 66 pays y ont adhéré. *« Il faut tenir ses promesses ! Les enfants soldats d'aujourd'hui sont la prochaine génération. Si l'on ne s'occupe pas d'eux aujourd'hui, ils deviendront un problème bien plus important dans quelques années lorsqu'ils seront adultes. Il est beaucoup plus efficace de prendre en charge un enfant une bonne fois pour toutes plutôt que de faire le minimum et prendre le risque qu'il soit recruté à nouveau »,* affirme-t-il. Cependant, même si la pression exercée par la communauté internationale a eu des effets positifs, l'engagement politique de certains gouvernements et groupes armés n'est pas flagrant. De plus, les enfants restent trop souvent victimes de tractations politiques et économiques, leur libération et leur réinsertion étant conditionnées à la conclusion d'accords qui ne les concernent pas directement.

CRUELLES NÉGLIGENCE

Abolition des frais de scolarité, accès à l'eau, interventions sanitaires essentielles, programmes ciblés efficaces... Bien des

solutions éprouvées existent en faveur des droits de l'enfant, mais elles se heurtent au manque de moyens et d'ambitions politiques en faveur de l'enfance. Cela concerne tous les pays du monde : partout, budgets et moyens mis en œuvre pour la santé, l'éducation et la protection des enfants sont insuffisants. Ainsi, les budgets de santé des pays d'Afrique subsaharienne sont exsangues, tandis que l'offre des moyens psychiatriques et la protection des jeunes sont déficitaires en France. Mais le bilan de ces négligences est particulièrement cruel dans certaines régions d'Afrique subsaharienne ou pour certaines populations en marge, comme les mineurs étrangers isolés en Europe. *« La CIDE n'est pas l'idéal d'un hypothétique monde meilleur. Elle est un standard, à partir duquel nos gouvernants doivent construire une véritable politique globale de l'enfant »,* indique notre Président, Jacques Hintzy.

BÂTIR UN MONDE DIGNE DES ENFANTS

Alors que la crise mondiale a et aura des conséquences majeures sur les populations vulnérables, les budgets alloués à la santé, l'éducation et la protection se resserrent au lieu d'augmenter, il est urgent de poursuivre notre mobilisation. Nous, qui avons toujours placé l'enfant au centre de nos préoccupations, et vous, qui souhaitez transmettre des valeurs d'équité et d'avenir aux générations futures, unissons-nous pour les 20 ans des droits de l'enfant. Tenons cette promesse faite aux enfants. Remettons la CIDE sur le devant de la scène pour interpeller les pouvoirs publics et pour une meilleure application. Promis, juré ? !

AVEC VOS DONNÉS :

2 €, pour acheter des seringues jetables pour vacciner 50 enfants en toute sécurité.

70 €, pour financer la réinsertion scolaire d'un enfant haïtien pendant 1 an.

140 €, pour le kit "l'école en boîte" contenant des fournitures scolaires pour 80 élèves et utilisé dans les situations d'urgence.

CIDE : LE CHEMIN PARCOURU

→ En 1945, la Charte des Nations unies avait préparé le terrain en invitant les nations à défendre et à promouvoir le respect des droits et des libertés fondamentales « pour tous ».

→ En 1949, 3 ans après, la Déclaration universelle des droits de l'homme ajoutait que « la maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales » et décrivait la famille comme « la cellule naturelle et fondamentale de la société ».

→ En 1978, le texte préliminaire de la CIDE a été proposé. En se fondant sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, sur le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, et sur le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, un groupe de travail des Nations unies l'a révisé pour aboutir aux articles qui constituent la Convention aujourd'hui.

→ Le 20 novembre 1989, la CIDE est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale de l'ONU.

→ En septembre 1990, la Convention devient juridiquement contraignante après que 20 États l'ont ratifiée.

→ En décembre 2005, tous les États ou presque en étaient parties. La Somalie et les États-Unis l'ont signée, mais toujours pas ratifiée.

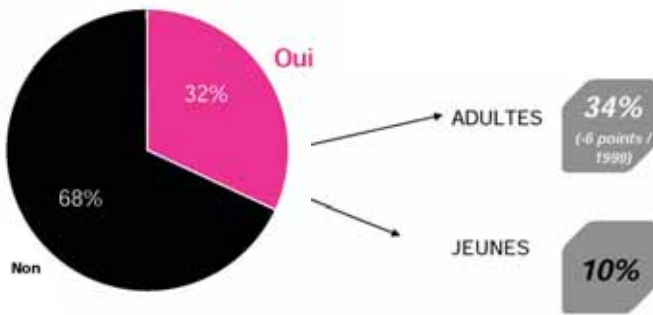
Enfance en France

Complément d'enquête

La Fondation pour l'enfance et l'Unicef France ont commandité à l'institut de sondage TNS Sofres une enquête sur la connaissance et la perception des droits de l'enfant, pour le grand public et les parlementaires. Un bilan plutôt morose...

► LE GRAND PUBLIC⁽¹⁾

Seul un adulte sur 3 et un enfant sur 10 ont entendu parler de la CIDE



Pauvreté, précarité et violence : les enfants en France ne sont pas jugés à l'abri.

• En ce qui concerne les enfants en France, estimez-vous que chacune des situations suivantes est très, assez, peu ou pas du tout répandue ?



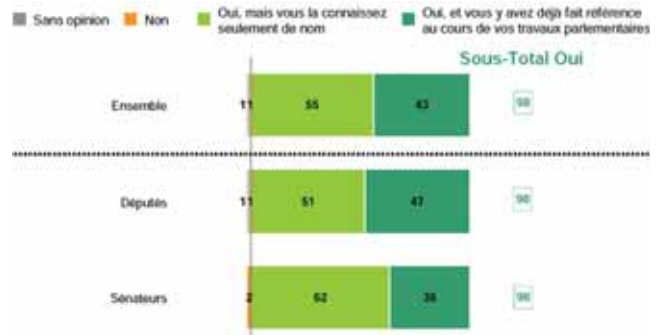
La différence avec 100 correspond aux sans opinion

(1) À partir d'un échantillon de 1012 personnes, représentatif de la population de 15 ans et plus.

► LES PARLEMENTAIRES⁽²⁾

La CIDE : une convention utilisée comme référence par les Parlementaires.

• Avez-vous entendu parler de la CIDE ?



Seule une minorité de parlementaires classent les droits de l'enfant au rang de priorité

• Selon vous, quels sont les quatre sujets qu'il faut traiter en priorité en France ?



(2) 135 Parlementaires ont répondu à ce questionnaire.

Tous les résultats sur www.unicef.fr



3 questions à...
Nathalie Serruques,
 Responsable de la
 Mission Enfance
 en France

Pourquoi l'Unicef France et la Fondation pour l'enfance ont-ils commandé cette enquête ?

En 1999 et en 2007, à l'occasion du 10^e et du 18^e anniversaire de la CIDE, la TNS Sofres avait réalisé 2 enquêtes, constituant ainsi un baromètre sur l'évolution du regard des Français porté sur les droits de l'enfant. En cette année particulière marquée par les 20 ans de la CIDE et l'audition de la France par l'ONU, nous souhaitons dresser un nouvel état des lieux, en enquêtant non seulement auprès du grand public mais aussi auprès des parlementaires, acteurs clés

puisque'ils sont au cœur du contrôle de l'application de la CIDE.

Que vous inspirent les résultats de l'enquête ?

Les résultats confirment la méconnaissance inquiétante de la CIDE, notamment par les plus jeunes. Lors de l'audition de la France par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU, au vu de ces enquêtes, un expert a souligné qu'à ce rythme, dans une vingtaine d'années, nos enfants ne connaîtront plus la CIDE ! Il y a donc urgence à se mobiliser et à trouver des moyens plus créatifs, particulièrement pour

sensibiliser le public scolaire.

Quant aux parlementaires, le contraste entre la déclaration de leur connaissance de la CIDE et le manque de maîtrise de son contenu et de son application est vraiment surprenant !

Comment allez-vous utiliser les résultats de cette enquête ?

Ils représentent un moyen d'appuyer nos revendications auprès des pouvoirs publics, concernant l'application de la CIDE et le respect des observations émises par les experts de l'ONU, qui réclament une véritable politique de l'enfance en France.

Urgences

En Asie Pacifique et au Yémen



URGENCE EN ASIE PACIFIQUE

Typhons, séismes, tsunamis, tempêtes tropicales et inondations ont touché cette région qui a besoin de l'aide internationale pour se relever. Plus de 10 millions de personnes ont été frappées par ces catastrophes naturelles successives. En Inde, les inondations ont touché le sud du pays : près de 280 morts et 2 millions de personnes ont été affectées. En Indonésie, les séismes qui ont touché l'île de Sumatra autour du 30 septembre ont fait 805 morts. Au Bhoutan, plus de 5 000 personnes ont aussi perdu leurs domiciles lors du séisme et de ses répliques, qui ont secoué le pays depuis le 21 septembre dernier.



APPEL D'URGENCE

Nous avons besoin d'un peu plus de 8 millions d'euros, pour apporter l'aide d'urgence humanitaire nécessaire dans les zones affectées. Grâce à vous, nous avons immédiatement transféré 220 000 euros à nos équipes à pied d'œuvre aux Philippines pour l'aide nutritionnelle d'urgence aux victimes. 32 000 enfants de moins de 2 ans et 22 500 femmes enceintes et allaitantes ont bénéficié de cette aide.

URGENCE AU YÉMEN

Depuis 5 ans, le Yémen est en proie à des conflits sporadiques entre le gouvernement et les groupes rebelles. Depuis août, l'intensification des affrontements a eu des conséquences catastrophiques pour des dizaines de milliers de civils. Plus de 150 000 personnes, dont 60 % d'enfants ont été déplacées, certaines coincées, dans les zones de combat, et leurs conditions de survie sont d'une extrême précarité. L'étendue des affrontements ne fait qu'empirer la situation déjà difficile des enfants du Yémen, dont 46 % des moins de 5 ans souffrent de malnutrition.



APPEL D'URGENCE

Notre organisation s'inquiète de l'indifférence des pays donateurs pour le Yémen. Début septembre, elle a lancé un appel d'un peu plus de 4 millions d'euros, qui n'a été que très partiellement couvert par les gouvernements. Grâce à vous, 150 000 euros ont contribué en urgence à notre aide apportée aux enfants du Yémen.



Noël solidaire

Produits solidaires pour les fêtes

Faisons le rêve d'un Noël généreux...

Tous les enfants du monde devraient connaître la magie de Noël... Faisons le rêve d'un Noël généreux ! Nous pouvons agir concrètement grâce à un achat solidaire, un cadeau pour faire plaisir ici et pour agir là-bas. Grâce aux bénéficiaires des ventes, de nombreuses actions peuvent être financées sur le terrain. Parmi la centaine de cadeaux que nous proposons, voici une sélection de nouveautés à tous les prix*.

POUR LUI

Écharpe en alpaga pour homme.

Prix : 30 €



POUR LES ENFANTS

Mini-ballon de foot « Ensemble pour les enfants ».

Prix : 10 €



4x4 miniature à retro friction.

Prix : 5 €



POUR ELLE

Bracelet porte-bonheur.

Prix 5 €

Coup de cœur pour ce sac Batik.

Prix : 35 €



Élégante étole réversible, 100 % laine mérinos.

Prix : 75 €



POUR LA DÉCO



Décorations originales de Noël en cuivre.

Prix : 3 € l'unité

Boule de Noël de collection en verre soufflé :

Prix : 15 €



DE L'AMOUR EN TOUTES LETTRES

En 1949, une petite fille de 7 ans d'origine tchèque, Jitka Samkova, peint une aquarelle et l'envoie à notre organisation pour la remercier de l'aide fournie à son village ravagé par la guerre. La reproduction de ce dessin, d'abord sur affiche, puis sur une carte postale, marque la naissance de nos célèbres cartes de vœux. Un geste simple pour changer la vie de millions d'enfants dans le monde.



◀ Aquarelle de Jitka Samkova, 1949, repris dans le coffret du 60^e anniversaire des cartes de vœux. Prix du coffret de 15 cartes exclusives : 15 euros.

POUR UN PARTAGE SOLIDAIRE



En 2008, notre association a reçu 5,6 millions d'euros grâce à la générosité exceptionnelle de plus de 200 légataires, qui ont décidé de transmettre tout ou partie de leur bien en faveur des enfants du monde et en France. L'assurance-vie, le legs et la donation sont des formes de générosité différentes du don. Le capital et/ou les intérêts d'une assurance-vie, un bien immobilier transmis par testament, la cession du loyer d'un appartement transmis par donation temporaire d'usufruit sont des moyens de partager votre patrimoine tout en s'adaptant à vos besoins.

Tout d'abord, ces formes de générosités permettent d'affirmer votre engagement pour la cause des enfants tout en bénéficiant d'avantages fiscaux soit pour vous, légataire, soit pour vos héritiers.

Ensuite, elles permettent de pérenniser les actions de terrain, ainsi votre engagement contribue et se prolonge au profit du développement des futures générations.

Enfin, une attention particulière est réservée à l'« histoire » que vous nous transmettez. Des règles rigoureuses et transparentes de gestion sont appliquées pour que vos effets intimes et personnels soient respectés. Cette année, nous nous associons au salon des Thermalies afin de parler du legs et de la donation, souvent mal connus du grand public. À travers le thème de l'eau, notre présence à la 28^e édition du salon de l'eau et du bien être aura pour but de sensibiliser les professionnels et les 30 000 visiteurs attendus aux efforts à fournir chaque jour dans les pays où l'eau potable manque cruellement.

Rendez-vous du 21 au 24 janvier 2010 au Carrousel du Louvre à Paris.

*Produits disponibles dans les 2 000 points de vente tenus par nos bénévoles pendant la période des fêtes et sur notre boutique : www.unicef.fr/boutique